

Infos

Municipales

OCTOBRE 2024

N° 80



Conseil Municipal du mardi 1^{er} octobre 2024

Travaux Maison Dejoux : L'entreprise SASU Yann Dehaies est choisie pour la démolition de la Maison Dejoux pour un montant de 28 099.80 € HT.

Convention Commune / Duffaut : La commune a entrepris de passer une convention avec Monsieur Duffaud Christian afin de créer une aire de retournement et un dépôt de conteneurs poubelles sur une partie de sa parcelle A 341 – Route des Blancards (Ce dépôt était sur le terrain de Madame CHAMBON Arlette). Une convention de 5 ans est conclue entre les parties.

Rapport d'activité 2023 de communauté du Val de Ligne : Un bilan des décisions prises et des actions engagées par le Val de Ligne sont exposés par Johan DELEUZE, conseiller municipal et vice-président à la communauté des communes du Val de Ligne.

Modifications des statuts de la communauté des communes du Val de Ligne : Le conseil communautaire du val de Ligne en date du 29 août 2024 a décidé de modifier les statuts du Val de Ligne relativement aux actions sociales d'intérêt communautaire.

Le conseil municipal après avoir délibéré donne son accord pour modifier les statuts de la communauté des communes du Val de Ligne.

Ligne de trésorerie : Pour le fonctionnement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Laurac-en-Vivarais décide de contracter auprès de la caisse d'épargne une ouverture de crédit d'un montant maximum de 150 000.00 € à compter du 19 octobre 2024 sur 12 mois

Règlement cantine municipale : Durant l'année scolaire une cantine municipale fonctionne dans le bâtiment maternelles / garderie.

Le prix du repas est fixé à 3.90 €, en cas d'absence non justifiée ou, si l'enfant n'a pas été inscrit à temps, le tarif sera de 5.00 €.

Les inscriptions se font via « portail famille » accessible depuis le site internet www.lauracenvivaraais.fr.

Règlement garderie : Les inscriptions se font via « portail famille » accessible depuis le site internet www.lauracenvivaraais.fr.

Tarifs : 0.50 € le ½ heure

0.80 € l'heure

Délibération modificative : Les crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2024 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder au réajustement des comptes.

Durée amortissements :

La durée d'amortissement de certains articles doit être actualisée :

Compte 21531 - Réseaux d'adduction d'eau - Durée amortissement 15 ans

Compte 21532 - Réseaux d'assainissement - Durée amortissement 15 ans

Compte 21538 - Autres réseaux - Durée d'amortissement 5 ans

Compte 2031 - Frais d'étude - Durée d'amortissement 5 ans

Compte 2041582 - GFP : Bâtiments, installations - Durée amortissement 15 ans

Compte 2041411 - Outillage incendie - Durée amortissement 15 ans

Convention sport détente et loisirs : Suite à une augmentation de la fréquentation de l'association Sport Détente et loisirs à la salle de la Blache, la convention a été renouvelée pour 2024/2025 avec une redevance annuelle de 600.00 € (500.00 € en 2023 /2024).

ORTHOPHONISTE Enfants / Adultes

Une orthophoniste est à ce jour installée au 1^{er} étage de la mairie de Laurac-en-Vivaraïs.

Contact : 06 66 24 69 98

Site prise de rdv : docorga.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire.

Le recensement aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'association les Orgues de Barbarie et le CCAS

Samedi 14 décembre 2024

A la salle de La Blache de 9h00 à 17h00

Tombola des exposants à 17h00

Père-Noël

Buvette / Petite restauration

Pour tout renseignement veuillez contacter la mairie : 04 75 36 83 19

HOMMAGE A MONSIEUR GUY CHABANEL

Jeudi 27 juin, c'est avec une profonde émotion que les Lauracois apprenaient le décès brutal de Guy CHABANEL, ancien maire du village durant 24 ans. Ses obsèques ont été célébrées ce 1^{er} juillet à l'église du village auquel il était très attaché. Au cours de la cérémonie de nombreux hommages lui furent rendus par la famille, amis, et le maire actuel, Didier NURY, qui a égrené quelques réalisations durant ces 4 mandats successifs : la station d'épuration suite à un long travail sur plusieurs années sur l'assainissement et la réfection du réseau d'eau potable, la collecte des ordures ménagères, aménagement du bâtiment mairie avec salle polyvalente au 2^{ème} étage et une bibliothèque, création d'un poste de secrétaire de mairie à plein temps, un espace de verdure rue de l'Externat, deux courts de tennis, la toiture du clocher, ouverture de la pharmacie (projet difficile mais bien défendu par la municipalité) et bien sûr la création du bulletin « Vivre à Laurac » toujours très apprécié.

Guy est né le 8 juillet 1937 à la Chabrière, fils de Marcelle Rey et d'André Chabanel, maire de Laurac de 1947 à 1971 et instituteur à l'école publique où Guy effectue sa scolarité en primaire. Ensuite, il intègre le lycée de Tournon jusqu'en terminale, poursuit ses études à Lyon et obtient une licence en droit, il termine son parcours étudiant à Sciences Po Paris. Après de brillantes études, il entre dans la vie professionnelle au CEA à Paris durant sept ans puis se rapproche de l'Ardèche pour occuper le poste administratif de trésorier à Pierrelatte et Marcoule. Il réside dans la maison familiale de Laurac à la Chabrière. Il s'investit dans la vie du village et fut élu maire en 1971, assurant 4 mandats successifs.

Son engagement et sa gestion du village reposaient sur la volonté d'améliorer le quotidien et le dialogue avec ses concitoyens. Passionné de la Nature, il entretenait son parc de la Chabrière où il vivait, et son domaine de « la Garenne » qu'il occupait aux beaux jours. C'était pour lui un moyen de se ressourcer. Il aimait également y recevoir les conseillers et les employés municipaux autour d'un méchoui, et plus tard la traditionnelle « fête des cigales » qu'il organisait une fois par an pour sa famille et ses nombreux Amis.

Simple et discret, Guy aimait s'entourer de personnes pour partager, discuter, écouter. Ses connaissances, sa culture n'ont jamais été un frein à ses relations. Il aimait les voyages, la lecture.

Une vie bien remplie pour une belle personne. Il aimait passionnément son village.

Article rédigé par B. JALLES



Etat Civil

Décès :

1 ^{er} juin	à Violes, Josiane CHAMARY, 91 ans, Rue de Leyre
20 juin	à Joyeuse, Lucette FANCELLO, 91 ans, résidente au 3C, grand-mère de Mickaël et Virginie SATTHI née DELEUZE.
28 Juin	à Laurac, Guy CHABANEL, 87 ans, La Graillerie
3 septembre	à Laurac, Catherine MOREL, 71 ans, Rue des Maires Reynaud
30 septembre	à Gravière, Roger PINOY, 76 ans, Chemin de Saint Amand

Naissances :

8 juillet	à Pons, Thelma de Hadrian PONS et Maïté MARRON, petite-fille de Philippe MARRON
26 juillet	à Toulouse, Charlotte CHAMARY, fille de Myriam et Yann CHAMARY et petite-fille de Valérie et Christian CHAMARY (Rue de Leyre)
4 octobre	Ana, fille de Clément et Cassandre POUZACHE, petite-fille de Karine et Manu MONTMAYEUR et arrière-petite-fille de Nicole et Jo MONTMAYEUR



Des services à domicile pour tous !

Quand on pense « aide à domicile » on pense souvent « seniors ». Ça n'est pas faux. Mais c'est aussi bien plus que ça. L'ASA vous propose ses services d'aide et d'accompagnement à domicile pour tous !

Parce qu'il y a toujours un moment dans la vie où l'on a besoin (ou envie) d'un petit coup de pouce, vous pouvez compter sur nos services à tout âge. À la suite d'une hospitalisation, pour vous aider dans le « grand ménage de printemps », pour vous libérer du temps pour profiter de vos proches, parce la vie fait que certaines tâches deviennent plus compliquées à réaliser, quelle que soit la raison, nous avons la solution. Faire appel à l'ASA c'est l'assurance de bénéficier d'un service de qualité, réalisé par des professionnels impliqués, formés, encadrés et valorisés dans leur métier.

Pour quelques heures dans l'année ou pour des prestations régulières, l'ASA s'adapte à vos besoins et vous propose également d'autres prestations : ateliers collectifs de prévention santé, soins à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap mais aussi accompagnement de la maladie d'Alzheimer (et apparentées).

Vous êtes professionnel(le) de l'aide ou du soin à domicile ? Vous souhaitez découvrir ces métiers qui mettent l'humain au cœur des pratiques ? N'hésitez plus, tout au long de l'année, l'ASA recrute et forme ses collaborateurs.

Alors pourquoi pas vous ?

L'ASA Groupe, qui sommes nous ?

Renseignement au 04 75 39 21 75 à
contact@myasa.fr ou sur myasa.fr



Entretien du domicile



Aide & accompagnement aux seniors



Prévention santé



Soins infirmiers à domicile



Equipes Spécialisées Alzheimer



Aide & accompagnement du handicap



Ifsem Formalys

Retrouvez nous sur myasa.fr

0 800 400 900